

Fiche

Selon l'expression de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, « la France est une grande puissance moyenne de rang mondial ». Elle occupe en effet, selon les classements, les 6^e ou 10^e rangs mondiaux en matière de PIB. Si elle connaît un déclin relatif par rapport à sa puissance d'après la Seconde Guerre mondiale, elle possède encore deux atouts sur le grand échiquier de la mondialisation : son rayonnement international aux niveaux géopolitique, économique et culturel ; l'attractivité de son territoire.

Les différentes facettes du rayonnement international français

Un rayonnement culturel et linguistique

Riche de son histoire, la **culture française** connaît un grand succès à travers le monde. Outil privilégié de *soft power*, elle se diffuse par le biais de différents **médias**. La réputation des grands musées français a permis la création de l'agence France Muséums en 2007. Agence d'ingénierie culturelle internationale, elle est à l'origine du Louvre Abu Dhabi. La diffusion de la culture française passe également par les ondes et les écrans, grâce aux **antennes de RFI** (Radio France internationale), de la chaîne d'information **France 24** et de la chaîne généraliste **TV5 Monde**. Les deux premières appartiennent à la société France Médias Monde créée en 2008 afin d'assurer la coordination des programmes des médias de diffusion internationale. TV5 Monde est quant à elle gérée par des sociétés audiovisuelles publiques francophones (France mais également Suisse, Belgique et Québec).

L'association Unifrance promeut le **cinéma français** à l'international en organisant et en participant aux grands festivals mondiaux. Ainsi, la France est le deuxième exportateur de films (3 % de part de marché), certes très loin derrière les États-Unis (86 % de part de marché), et coproduit de nombreux films étrangers.

Enfin, le rayonnement français est aussi le fruit de son histoire coloniale, dont est issue la diffusion de la **langue française** dans le monde. Le français est la 5^e langue mondiale par le nombre de locuteurs (300 millions de personnes sur les cinq continents), qu'elle soit langue officielle ou diffusée grâce aux établissements scolaires du réseau de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). L'Organisation internationale de la francophonie, créée en 1970, au lendemain de la décolonisation, regroupe aujourd'hui 88 États et gouvernements, et œuvre pour la coopération dans les domaines non seulement culturels, éducatifs mais aussi économiques et politiques.

Un rayonnement diplomatique et militaire

La France reste une importante **puissance politique et diplomatique**. Elle est le siège de certaines grandes organisations internationales, comme l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) à Paris ou Interpol (Organisation internationale de police criminelle) à Lyon. Elle détient également le troisième plus grand réseau d'ambassades et de consulats au monde, après la Chine et les États-Unis (267 pour 67 millions d'habitants contre 276 pour 1,5 milliard d'habitants pour la Chine). Elle est par ailleurs membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU (Organisation des Nations unies), et participe aux G8 et G20 (groupes de discussions économiques). Membre fondateur de l'Union européenne, la France accueille le Parlement européen et le Conseil de l'Europe dans la ville de Strasbourg.

L'**armée française** occupe par ailleurs une place stratégique dans le monde. Plus de 30 000 militaires français (tous corps confondus) sont engagés sur tous les continents. Sur terre ou en mer, en présence continue ou en opérations ponctuelles, elle exerce ses missions sous commandement national ou international (au sein de l'ONU et de l'OTAN). Détentrice de l'arme nucléaire (missiles, sous-marins, porte-avions à propulsion nucléaire), la France dispose, grâce à ses territoires ultramarins, d'un réseau mondial de bases militaires. Elle est cependant confrontée depuis quelques années à des difficultés financières, humaines et géopolitiques qui fragilisent sa position.

Un rayonnement économique

Grâce à ses **territoires d'outre-mer**, la France possède la deuxième ZEE (zone économique exclusive) mondiale, soit 10 millions de km² sur lesquels elle a le monopole de l'exploitation des ressources.

Elle compte des firmes transnationales (FTN) puissantes (Total au 11^e rang mondial, Carrefour, Axa, BNP Paribas). Les performances économiques de la France tirent notamment profit de sa réputation à l'étranger : les vins, la gastronomie ou la mode sont autant de secteurs dans lesquels la France bénéficie d'une véritable « rente de réputation ». Les FTN françaises sont particulièrement puissantes dans les secteurs du luxe, notamment au travers du leader mondial du secteur LVMH (Louis Vuitton Moët Hennesy), des groupes pharmaceutiques (Sanofi), des télécoms (Orange) ou de la construction automobile (depuis janvier 2021, PSA appartient au groupe Stellantis, 4^e constructeur automobile mondial). Elles s'installent particulièrement en Europe, en Amérique du Nord (comme Michelin ou Lafarge au Canada), dans les nouveaux pays émergents (LVMH en Chine) ainsi que dans les pays dont elles exploitent les ressources (Total en Afrique et au Moyen-Orient).

 [Exercice n°2](#)

 [Exercice n°3](#)

 [Exercice n°4](#)

L'attractivité du territoire français dans la mondialisation

Un espace touristique apprécié

Avec plus de 80 millions de visiteurs étrangers annuels, la France est le pays qui accueille **le plus de touristes au monde**. La diversité de son territoire est en effet un atout majeur. Les littoraux méditerranéens et atlantiques, ainsi que ses massifs montagneux attirent de nombreux vacanciers, les arrière-pays voient l'installation permanente ou semi-permanente de ressortissants étrangers. La richesse historique de son territoire, et celle de Paris tout particulièrement, en font un haut lieu du tourisme culturel. Le parc Disneyland a également une place particulière dans l'attractivité touristique de la région parisienne, générant à lui seul 6 % des recettes touristiques du pays.

Des investissements étrangers en augmentation

La France est le 4^e pays le plus **attractif** pour les FTN européennes, américaines et depuis peu chinoises. Ainsi, 60 % des 30 millions de dollars d'investissements directs à l'étranger (IDE) réalisés en France viennent de l'Union européenne. Près de deux millions d'emplois sont liés à ces investissements étrangers. Parmi les territoires les plus convoités, l'Île-de-France arrive en tête, avec le technopôle de Saclay, le quartier d'affaires de la Défense et le hub de Roissy-Charles-de-Gaulle, 10^e aéroport mondial. La technopole de Toulouse, siège du CNES, regroupe des entreprises aéronautiques de pointe, ainsi que des centres de formation et des laboratoires de recherche. Les façades maritimes et les installations portuaires (Le Havre, Nantes, Fos-sur-Mer), les régions industrielles et frontalières font également partie des territoires directement liés à la mondialisation, par des mobilités humaines et des circulations économiques et financières.

Les revers de la mondialisation : inégalités territoriales et déstabilisation du tissu économique

Si l'implantation de FTN françaises à l'étranger contribue au rayonnement de la France et à l'accroissement de son PIB, elle se fait souvent au détriment des emplois nationaux. De nombreuses entreprises délocalisent leurs centres de production pour bénéficier d'avantages économiques (coût salarial, imposition, etc.). La mondialisation crée par ailleurs de nombreuses **inégalités territoriales**. Si le Bassin parisien, l'arc atlantique, la vallée du Rhône et l'espace méditerranéen font preuve de dynamisme, le Nord de la France et les espaces ruraux ont été largement relégués à la marge. Le premier, victime d'un déclin des industries traditionnelles et des délocalisations, a connu une crise économique et sociale durable. Il se réinvente depuis quelques années avec le développement de la vente à distance, de l'industrie automobile et de pôles de compétitivité, autour d'universités de plus en plus dynamiques. Les espaces ruraux et montagnards pâtissent quant à eux du **manque d'infrastructures de communication**. Leur ouverture au monde se concentre désormais sur le tourisme.

 [Exercice n°5](#)

 [Exercice n°6](#)

 [Exercice n°7](#)

 [Exercice n°8](#)